



Formation

Alternance

Mobilité



Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

Développer les compétences et promouvoir l'emploi

**dans les départements
et régions d'outre-mer**





02

Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

03

Notre présence dans les départements
et régions d'outre-mer

04

Nos branches adhérentes

05

OPCO EP au plus près
des acteurs territoriaux

06

Les engagements d'OPCO EP

07

Une offre de services adaptée
aux besoins des entreprises

08

Nos projets et initiatives
en faveur de l'emploi
et de la formation



Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité issu du rapprochement des anciens OPCA AGEFOS PME et OPCA PEPSS/ACTALIANS, est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de la formation professionnelle et de l'alternance.

Il accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins, la mise en œuvre de solutions et de financements en matière d'emploi, formation et qualification professionnelle sur l'ensemble du territoire national y compris dans les départements et régions d'outre-mer (DROM).

Avec ses **1 100 collaborateurs**, OPCO EP apporte un appui technique aux **54 branches professionnelles** adhérentes, couvrant un total de **402 000 entreprises** et leurs **3,5 millions de salariés**.



2019, en chiffres :

54
BRANCHES
PROFESSIONNELLES

3,5 M
DE SALARIÉS

 **1 100**
collaborateurs

 **402 000**
entreprises

Notre présence dans les départements et régions d'outre-mer

OPCO EP intervient en outre-mer à travers ses cinq implantations pérennes, mais aussi grâce à l'implication de ses commissions paritaires régionales agissant pour l'instauration d'un dialogue social de proximité.



Réunion



Mayotte*

Guadeloupe
(Saint-Martin et Saint-Barthélemy)**

Martinique



Guyane



Entreprises adhérentes

○ **10 013**
Réunion et Mayotte

○ **3 852**
Guadeloupe
(Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

○ **2 783**
Martinique

○ **1 018**
Guyane



Salariés couverts

○ **30 014**
Réunion et Mayotte

○ **13 055**
Guadeloupe
(Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

○ **8 947**
Martinique

○ **4 218**
Guyane



Contrats d'apprentissage

○ **1 120**
Réunion et Mayotte

○ **294**
Guadeloupe
(Saint-Martin et Saint-Barthélemy)

○ **156**
Martinique

○ **148**
Guyane

* Une ouverture de site est en cours pour Mayotte.

** Des implantations territoriales prévues pour 2021 à Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour représenter l'ensemble des OPCO.

Nos branches adhérentes

OPCO EP apporte un appui technique aux 54 branches professionnelles et aux entreprises de l'interprofession de son champ d'activité.

- IDCC 0184** - Imprimerie de lauriers et industries graphiques
- IDCC 0240** - Personnel des greffes des tribunaux de commerce
- IDCC 0454** - Remontées mécaniques et domaines skiables
- IDCC 0614** - Sérigraphie et procédés numériques
- IDCC 0733** - Commerce de détaillants de la chaussure
- IDCC 0759** - Pompes funèbres
- IDCC 0843** - Boulangerie, pâtisserie, entreprises artisanales
- IDCC 0915** - Sociétés d'expertises et d'évaluations
- IDCC 0953** - Charcuterie de détail
- IDCC 0959** - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- IDCC 0992** - Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- IDCC 0993** - Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- IDCC 1000** - Personnel des cabinets d'avocats
- IDCC 1043** - Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- IDCC 1147** - Personnel des cabinets médicaux
- IDCC 1267** - Pâtisserie
- IDCC 1286** - Détaillants-fabricants et artisans de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- IDCC 1404** - Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
- IDCC 1408** - Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- IDCC 1412** - Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
- IDCC 1483** - Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- IDCC 1499** - Miroiterie, transformation et négoce du verre
- IDCC 1504** - Commerce de détail de la poissonnerie
- IDCC 1512** - Promotion immobilière
- IDCC 1527** - Immobilier
- IDCC 1589** - Mareyeurs-expéditeurs
- IDCC 1605** - Entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation
- IDCC 1611** - Logistique de communication écrite directe
- IDCC 1619** - Cabinets dentaires
- IDCC 1621** - Répartition pharmaceutique
- IDCC 1850** - Avocats salariés
- IDCC 1875** - Cabinets et cliniques vétérinaires
- IDCC 1921** - Huissiers de justice
- IDCC 1951** - Cabinets d'expertise en automobile
- IDCC 1978** - Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- IDCC 1982** - Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- IDCC 1996** - Pharmacie d'officine
- IDCC 2098** - Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- IDCC 2111** - Salariés du particulier employeur
- IDCC 2205** - Notariat
- IDCC 2219** - Taxis
- IDCC 2272** - Assainissement et maintenance industrielle
- IDCC 2329** - Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et personnel salarié non-avocat
- IDCC 2332** - Entreprises d'architecture
- IDCC 2395** - Assistants maternels du particulier employeur
- IDCC 2564** - Vétérinaires praticiens salariés
- IDCC 2596** - Coiffure et professions connexes
- IDCC 2697** - Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
- IDCC 2706** - Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- IDCC 2785** - Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- IDCC 2978** - Personnel salarié des agences de recherches privées
- IDCC 3013** - Librairie
- IDCC 3032** - Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
- IDCC 3127** - Entreprises privées de services à la personne

OPCO EP au plus près des acteurs territoriaux

Nous avons la volonté d'être le partenaire privilégié de l'ensemble des acteurs territoriaux de l'emploi et de la formation, convaincus qu'ensemble, nous contribuerons à la création d'une société des compétences. À cette fin, des commissions paritaires régionales (CPR) vont être mises en place pour mener à bien cette ambition.

Le regard de

Arnaud Muret

Directeur Général

« Les commissions paritaires régionales sont une vraie opportunité pour OPCO EP. Elles ont pour mission d'animer l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans les territoires ultramarins. Ces commissions qui sont une spécificité pour notre OPCO vont se révéler être un outil très utile pour identifier les besoins de chaque DROM.

En tant qu'opérateur de compétences des entreprises de proximité, nous nous devons d'être présents dans les territoires d'outre-mer afin d'être au plus près des préoccupations des entreprises.

Ainsi la création d'une Direction DROM nous a semblé naturel pour répondre aux enjeux spécifiques des territoires ultramarins. ■■

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'OPCO EP, ces commissions paritaires régionales remplissent plusieurs missions :

Relayer

les politiques emploi-formation des branches au plan local et auprès des partenaires institutionnels, mais aussi garantir la déclinaison des politiques de branche dans les territoires.

Impulser

l'expérimentation et l'innovation sur le plan territorial et régional.

Conforter

le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux dans l'articulation politique des branches et de l'interprofession dans le territoire.

Developper

les partenariats, notamment, au travers des plans d'actions régionaux.

Contribuer

à l'observation et à l'analyse des évolutions de l'emploi et de la formation des branches sur le territoire et en rendre compte aux CPNEFP. Il s'agira également de partager ces données avec les acteurs territoriaux.

Agir

en tant que conseil d'orientation conformément à l'ordonnance d'adaptation dans les territoires ultramarins.

Les engagements d'OPCO EP

Notre mission est double : agir durablement en faveur de l'insertion professionnelle et œuvrer pour le développement des compétences.



Nous avons à cœur de :

DÉVELOPPER ET FINANCER DES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE ET D'EMPLOI

La promotion des dispositifs de l'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) est l'une de nos priorités.

EN 2019,
NOUS
AVONS
FINANCÉ

• **2 469 contrats de professionnalisation**
dont 547 aux Antilles-Guyane et 1 922 à la Réunion et Mayotte

• **1 718 contrats d'apprentissage**
dont 598 aux Antilles-Guyane et 1 120 à la Réunion et Mayotte

• **469 stagiaires POE**
(Préparation Opérationnelle à l'Emploi) dont 44 aux Antilles-Guyane et 425 à la Réunion et Mayotte

ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES TPE-PME DE MOINS DE 50 SALARIÉS

- Pour les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de développement des compétences, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité
- Pour améliorer l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle, notamment par son financement dans le cadre du plan de développement de compétences

APPORTER UN APPUI TECHNIQUE AUX BRANCHES ADHÉRENTES

- Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)
- Création des certifications professionnelles
- Définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance
- Accompagnement des branches au plan national sur la connaissance des besoins locaux

Une offre de services adaptée aux besoins des entreprises

Nos services :

1

Les essentiels

Pour répondre aux questions des entreprises sur la formation professionnelle et l'apprentissage.

2

Les diagnostics

Des outils et un accompagnement dédié pour analyser les besoins, faciliter la prise de décision et favoriser la mise en œuvre d'une offre sur-mesure.

3

Le sur-mesure

Pour répondre aux attentes spécifiques, en matière d'évolution et de développement des compétences liés aux mutations économiques et technologiques.

relance&vous

Face à une situation extraordinaire, une réponse à la hauteur. Allant du conseil aux entreprises à la prise en charge de leurs actions de formation, « Relance & vous » est un dispositif inédit de relance d'activité de nos entreprises face à la crise.

4

Le regard de

Arnaud Muret

Directeur Général

Une richesse des services

■ Les entreprises adhérentes à OPCO EP sont à 99% des TPE-PME de moins de 50 salariés.

Mais OPCO EP n'en est pas moins capable de servir l'ensemble de ses adhérents, en tenant compte des spécificités locales. C'est le cas pour les départements et régions d'outre-mer. ■

Nous sommes à l'écoute !

NOUS CONTACTER



Les conseillers OPCO EP sont à l'écoute des entreprises, des établissements et des salariés afin de les aider dans leurs démarches de formation et d'emploi.

Antilles-Guyane :

0 806 001 234 Service & appel gratuits

Réunion :

0 262 961 180

Nos projets et initiatives en faveur de l'emploi et de la formation

Pour accompagner les entreprises et soutenir les politiques locales, l'OPCO des Entreprises de Proximité apporte des réponses aux enjeux territoriaux (la mobilité, l'insertion professionnelle, la sécurisation des parcours...) à travers la mise à disposition de moyens adaptés et l'élaboration de projets spécifiques aux territoires ultramarins.

Le regard de

Arnaud Muret
Directeur Général

« Participer au développement des compétences dans les territoires d'outre-mer est l'une de nos priorités »

- Nous avons mis en place de nombreux projets et déployé des moyens adaptés afin d'accompagner les métiers en tension et répondre aux besoins en formation des entreprises, salariés et demandeurs d'emploi.

C'est en menant des actions communes avec les acteurs institutionnels locaux que nous avons pu répondre au mieux aux enjeux territoriaux. ■■

Outre-mer

L'accompagnement social

Afin de soutenir les CFA dans leurs actions sur l'accompagnement social en faveur des apprentis en difficulté, OPCO EP a mis en place un accompagnement exceptionnel allant de la prise en charge partielle à totale des surcoûts financiers.



Antilles-Guyane



La CFABRIK'

OPCO EP propose un programme d'accompagnement à destination des directeurs et responsables de CFA autour de six thématiques et d'une communauté collaborative.

Le programme se décline en cinq journées thématiques : stratégie, RH, concurrence, qualité et FOAD/FEST. Durant ce parcours, des experts interviennent afin d'échanger et partager leur savoir-faire sur ces différents sujets.

L'objectif pour les CFA : se développer, apprendre à manager l'innovation et le changement mais aussi créer une communauté de partage entre directeurs et responsables de CFA.



Réunion

Le contrat Boussole

Depuis 2019, OPCO EP propose un accompagnement renforcé des publics éloignés de l'emploi via le contrat Boussole.

Ce contrat de professionnalisation expérimental de 6 mois repose sur une pédagogie spécialement axée sur le développement des soft skills. Il s'agit ici de répondre aux nombreux besoins des entreprises en matière de compétences douces et de sécuriser le parcours de ces publics dans nos TPE-PME.

Ce projet est soutenu par les pouvoirs publics dans le cadre du Plan PETREL.

Martinique



Une POEC innovante dans la branche boulangerie-pâtisserie

Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, une enquête pour identifier les causes, un partenariat innovant pour répondre au problème : tous les ingrédients d'une success story sont réunis dans cette préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) montée en 2019 à la Martinique par OPCO EP et Pôle emploi.

Au départ, il y a l'identification par Pôle emploi d'un manque de personnel qualifié dans la boulangerie-pâtisserie – une branche rattachée à OPCO EP suite à la réforme de 2018. Une enquête auprès de 80 entreprises confirme le besoin et permet d'identifier une dizaine d'employeurs prêts à recruter des profils qualifiés pour accompagner leur montée en gamme.

Face à une offre de formation qui ne répondait que partiellement aux besoins des entreprises, OPCO EP a mis en place un partenariat entre le CFA de Chartres et celui de la Chambre des métiers de la Martinique pour y parvenir. Dans le même temps, un accord avec LADOM a été conclu pour couvrir les frais de mobilité (billets d'avion, frais d'hébergement et de restauration).

Articulée dans le cadre d'une POEC, la formation s'est déroulée entre octobre 2019 et janvier 2020, dont 15 jours à Chartres pour le perfectionnement.

Le bilan de cette POEC fut concluant puisque sur 10 stagiaires, 7 sont aujourd'hui insérés sur le marché du travail en tant que Boulanger-Pâtissier.

Une réussite cofinancée et animée par OPCO EP et Pôle emploi.



7 stagiaires

*SUR 10 SONT AUJOURD'HUI
insérés sur le marché de l'emploi.*

NOS ADRESSES RÉGIONALES :

GUADELOUPE

ZAC de Houelbourg Sud II
Immeuble Arno Son
97122 Baie-Mahault

GUYANE

1 avenue Gustave Charlery
Route de Montabo
97300 Cayenne

ÎLE DE LA RÉUNION

2, rue Galabé
Zac Portail
97424 Piton Saint-Leu

Centre d'Affaires Cadjee
62, Boulevard du Chaudron
97490 Sainte-Clotilde

MARTINIQUE

Place François Mitterrand
Immeuble Les Cascades 2
97200 Fort-de-France

MAYOTTE

Une ouverture de site est en cours

NOS CONTACTS :

DIRECTION DROM

Armelle Robert

armelle.robert@opcoep.fr

Patrick Benony

patrick.benony@opcoep.fr

ÎLE DE LA RÉUNION ET MAYOTTE

Brice Virginus

brice.virginus@opcoep.fr

TERRITOIRES DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Marie-Andrée Gersen

marie-andree.gersen@opcoep.fr